

L'IMBROGLIO DE BARBENTANE : MUSÉES ETHNOGRAPHIQUES, DANSES PROVENÇALES ET DÉVELOPPEMENT CULTUREL (1947-1958)

L'histoire des musées est jalonnée de projets ambitieux, de réalisations heureuses, mais aussi de tentatives infructueuses pour les faire aboutir. Le travail qui suit considère que dans une perspective d'anthropologie historique, les échecs et les absences enseignent parfois bien plus que les réussites. Le cas du musée de la farandole et de la danse provençale de Barbentane (Bouches-du-Rhône), un musée ethnographique qui a occupé l'administration des musées de 1938 à 1958 avant de sombrer irrémédiablement dans l'oubli, paraît à cet égard exemplaire. L'examen des archives qui s'y rapportent et les entretiens menés avec les derniers témoins de l'affaire éclairent en effet d'un jour singulier les politiques muséales et leur contexte au milieu du XX^e siècle. Ils permettent ainsi de comprendre les enjeux de la muséographie ethnologique et la nature de ses appuis institutionnels à une époque où l'on ne parlait pas encore de « patrimoine ethnologique », ni même d'« écomusées », mais où déjà le folklore régional et la culture populaire commençaient à être utilisés comme un argument décisif dans les politiques du développement culturel. L'étude de la période qui va de 1938 à 1947 a déjà commencé de montrer les difficultés auxquelles fut confronté le projet du musée de Barbentane dès son origine, puis durant la seconde guerre mondiale et dans l'immédiat après-guerre¹. Après avoir rapidement rappelé le contexte de l'émergence de ce projet, il s'agira ici de présenter l'ensemble des sources

1. Laurent Sébastien FOURNIER, « La mission du musée national des Arts et Traditions populaires à Barbentane (Bouches-du-Rhône) en novembre 1938 », dans *Actes du Colloque Du folklore à l'ethnologie. Institutions, idées, musées en France et en Europe de 1936 à 1945*,

relatives à la période qui va de 1947 à 1958. L'attention sera portée successivement à la dynamique de la relance du projet après la guerre, aux acteurs qui l'ont porté, et à sa mise en œuvre, de façon à saisir à la fois ses enjeux politiques et les raisons de son abandon.

BARBENTANE: RELANCE DE L'ETHNOLOGIE RÉGIONALE APRÈS LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

Les travaux concernant l'histoire de l'ethnologie de la France après la deuxième guerre mondiale mettent le plus souvent en valeur la recherche de scientificité des ethnologues, interprétée comme une façon d'expier l'ethnologie appliquée et l'idéologie folklorique de la révolution nationale vichyste². Pourtant, l'exemple du musée de la farandole et des danses provençales de Barbentane témoigne du fait que l'ethnologie appliquée au développement culturel régional a continué à exister sous la Quatrième république, en particulier lorsqu'il s'agissait de relancer des projets hérités du Front Populaire.

La dynamique de la relance (1946-1947)

Le projet du musée de la farandole de Barbentane, amorcé en 1938 par la jeune équipe du musée national des Arts et Traditions populaires (abrégé par la suite ATP) sous la direction de Georges-Henri Rivière³, est une première fois mis en péril par la guerre qui éclate l'année suivante. Les collections du musée, qui avaient été transportées à New York au printemps 1939 pour participer à l'exposition universelle, y restent bloquées pendant toute la durée de la guerre, changeant plusieurs fois de tutelle administrative⁴. La trace des objets ayant été finalement retrouvée à New York à la Libération, le service de l'expansion coloniale du Ministère de l'économie nationale notifie à Georges-Henri Rivière par lettre du 24 mai 1946 qu'il accepte d'organiser le rapatriement des objets. Mais, une fois acquis cet appui, il va falloir compter encore avec les aléas du voyage et avec les lenteurs administratives.

MNATP-CEF, Paris, 20-21 mars 2003 (communication orale); Laurent Sébastien FOURNIER, «“Construire le monde de demain”: l'ethnographie provençale à l'Exposition universelle de New York (1939)», dans *Le Monde Alpin et Rhodanien*, 1-4, 2005, p. 177-190; Laurent Sébastien FOURNIER, «La relance du musée de la farandole de Barbentane dans l'immédiat après-guerre: espoirs et tensions dans la construction de l'ethnologie de la Provence (1940-1947)», dans *La France Latine – Revue d'Études d'Oc*, n° 143, 2006, p. 159-181.

2. Daniel FABRE, «L'ethnologie française à la croisée des engagements (1940-1945)», dans Jean-Yves BOURSIER (dir.), *Résistants et résistance*, Paris, 1997, p. 319-400.

3. Laurent Sébastien FOURNIER, *op. cit.*, 2003.

4. Laurent Sébastien FOURNIER, *op. cit.*, 2005.

Les livraisons sont finalement programmées en 1947, entre janvier et juin, comme en témoigne une volumineuse correspondance⁵.

Pendant ce temps, non sans ambiguïté, la relance du musée de la farandole est organisée localement dès 1946, en l'absence des collections et sans aucune assurance que celles-ci allaient bien réapparaître un jour⁶. Le 17 mars 1946, Georges-Henri Rivière se rend ainsi à Barbentane avec Vergnet-Ruiz, inspecteur général des musées de province, Gaudron, son attaché, et Girard, le conservateur du Musée Calvet d'Avignon. C'est le Barbentanais François Mourrin, au titre de président du Comité du musée de la farandole, qui organise la réception⁷. Les sociétés locales qui avaient participé à la première réunion de constitution du musée le 14 novembre 1938, épurées de leurs membres les plus marqués par la période vichyste qui vient de se terminer, sont convoquées pour «la reprise de la constitution du musée». Dans l'ambiance optimiste de la reconstruction, un vin d'honneur est offert en mairie le dimanche 17 mars, après qu'une soirée folklorique réunissant les farandoleurs de «L'Hirondelle barbentanaise» et les 40 exécutants du groupe de l'Académie provençale de Joseph Clamon a eu lieu au cinéma Rex, la veille. Le livre d'or du musée est solennellement inauguré; toutes les conditions semblent alors réunies pour relancer le projet efficacement.

La deuxième mission Maget (septembre 1947)

À la suite de ce voyage officiel à Barbentane, la Direction des Musées de France, qui dépend alors du ministère de la jeunesse, des arts et des lettres, lors de sa séance du 11 avril 1947 et sur avis de la commission des musées de province contrôlée par Vergnet-Ruiz, vote une subvention de 15 000 francs pour le musée municipal de Barbentane⁸. Il n'en faut pas plus pour officialiser la relance. Le 28 avril, Louis Pécoud, le directeur de la compagnie de farandoleurs «L'Hirondelle barbentanaise», un des principaux correspondants locaux du projet, écrit au musée national des Arts et Traditions populaires qu'il vient de recevoir la dotation et qu'il attend les instructions pour l'utiliser⁹. En réaction, en septembre 1947, l'ethnologue Marcel Maget, qui avait déjà participé à la première mission de collecte à Barbentane en 1938 et qui est entre-temps devenu le bras droit de Georges-Henri Rivière au musée

5. Service historique et archives du musée national des Arts et Traditions populaires, Paris (abrégé par la suite Arch. MNATP), Pochette «ATP Musée 1939 – Mai New York – 2/ Assurances, bordereaux de livraison». La liquidation de l'exposition de New York se prolongera jusqu'au classement final de l'affaire par Suzanne Tardieu, collaboratrice de Georges-Henri Rivière, le 22 octobre 1948.

6. Laurent Sébastien FOURNIER, *op. cit.*, 2006.

7. AC Barbentane, classeur «Musée de la farandole».

8. Archives des Musées Nationaux, Musée du Louvre, Paris (abrégé par la suite Arch. Musées nationaux), z 66, dossier «Barbentane», pochette 2.

9. Arch. MNATP, Dossier «Musées-Barbentane – Musée-Farandole-BdRH».

national des Arts et Traditions populaires, et même son garant après les problèmes politiques rencontrés par ce dernier¹⁰, est dépêché à nouveau à Barbentane pour rédiger à l'intention de la Direction des Musées de France et de l'inspection générale des musées de province un rapport sur la situation problématique du musée de la farandole.

Dix ans après l'enquête collective qui avait été menée en 1938 sous la direction de Georges-Henri Rivière, la situation que retrouve Marcel Maget à Barbentane a bien changé : selon lui, la valorisation de la culture provençale mobilise désormais beaucoup d'énergie sur le plan local et nécessite à ce titre une attention renouvelée de la part des pouvoirs publics. La relance au départ ponctuelle du projet barbantanaise, d'abord déterminée par les circonstances, par la nécessité de rapatrier les objets de l'exposition de New York et de renforcer la légitimité de l'action du musée national des Arts et Traditions populaires, va ainsi contribuer à ouvrir un dossier plus important, celui du développement culturel par la planification de la mise en valeur des cultures régionales dans une France en reconstruction.

Le carnet de route de l'ethnologue Marcel Maget (Annexe 1) montre bien quels sont les enjeux en présence. Dans un village où l'extrême-droite était très active durant l'entre-deux-guerres, à un point tel que Maurras, le fondateur de l'Action Française, fut parfois surnommé « le pape de Barbentane »¹¹, l'épisode vichyste a laissé de vives séquelles. Sur les deux groupes de farandoleurs qui avaient été interrogés en 1938, il n'en reste plus qu'un, « L'Hirondelle barbantanaise ». Les contacts pris par Maget avec les différents interlocuteurs locaux laissent percevoir les luttes d'influence quant à une possible reprise du projet dans un contexte nouveau, où les acteurs ne sont plus les mêmes et où la question de la mise en valeur des singularités culturelles régionales a complètement changé de sens.

LES ACTEURS DE LA RELANCE

À la suite de sa mission, Marcel Maget établit un compte-rendu précis. Il a fait des photographies qui s'ajoutent au fonds déjà recueilli avant la guerre¹², il a établi la liste des danses et des figures de danse, il en a décrit les pas, mais il récapitule aussi l'état d'avancement du projet de musée et les décisions qui ont été prises localement¹³. Ce rapport entraîne une abondante

10. Nina GORGUS, *Le magicien des vitrines : le muséologue Georges-Henri Rivière*. Paris, 2003 ; Martine SEGALEN, *Vie d'un musée. 1937-2005*. Paris, 2005.

11. Denys TURRIER, *Essai sur les origines de la paroisse de Barbentane et de sa vie religieuse*. Cavaillon, 1939.

12. Ce fonds de plusieurs centaines de photographies est consacré aux danses, mais aussi à d'autres aspects de la vie sociale et économique locale (Arch. MNATP, fichier géographique, entrée « Barbentane », série 39/1).

13. AC Barbentane, classeur « Musée de la farandole ».

correspondance entre les différents acteurs impliqués dans le projet, et aboutit au dépôt des statuts officiels du musée en 1948.

Le rapport Maget (automne 1947)

Dans le rapport, la description des locaux (une salle, deux petites salles et une courette) est suivie du « Programme d'affectation des locaux » qui reprend le rapport établi par Georges-Henri Rivière après la journée inaugurale du 17 mars 1946 : MM. Auzepy, Thelinges, et le maire Arnold de Waresquiel sont désignés « correspondants locaux » ; un gardien pourra être logé au premier étage ; le musée comprendra deux sections, l'une sur la farandole et l'autre sur Barbentane. Le programme d'aménagement et d'entretien des locaux suit lui aussi le programme établi en mars 1946, et considère des aspects plus techniques, comme par exemple l'importance de lutter contre l'humidité.

Pour ce qui concerne les collections, Maget rappelle dans son rapport qu'une partie a été perdue dans le paquebot Paris lors du voyage vers New York¹⁴. Ce qui est resté à Barbentane a souffert de déménagements sous l'occupation, et 27 objets ont été transportés le 22 septembre 1947 de l'hôtel de ville au musée¹⁵. Enfin, la répartition des tâches a été fixée à la fin de la mission de Maget par la réunion du 22 septembre, à laquelle participaient Arnold de Waresquiel (maire), François Mourrin (président du comité du musée), Louis Pécoud (conservateur), et Marcel Maget lui-même. Il y a été décidé que la municipalité devrait s'occuper de l'aménagement des locaux, que l'inspection des musées de province prendrait en charge l'aménagement muséographique, la confection des panneaux didactiques, et le retour des objets de l'exposition de New York, et que le comité organiserait une collecte de meubles.

En conclusion de son rapport, Maget note que la stabilité du musée doit être appuyée sur le contrôle de la Direction des Musées de France, le musée étant conçu tout autant comme une collection de vieux objets que comme un outil touristique et éducatif. Du point de vue de l'aménagement muséographique, la section consacrée à la farandole doit comprendre une vitrine (costumes, tambourins, bannière) et quatre panneaux (histoire, figures, répartition en Provence).

14. Laurent Sébastien FOURNIER, *op. cit.*, 2005.

15. Maget fait la liste des objets retrouvés le 17 septembre : araire, herse en bois, louchet, masse de carrier, planche à pain, soc de versoir pour le « grès », 2 anneaux d'attelage carrier, pioche à garance, essade pointue, essade, crochet à 3 branches, coin de fer, essade carrée, 2 compas, 2 faucilles, 1 lame de louchet, marteau taillant de carrier, rasse, fouet, serpe, serpe à vigne, poudalouire, boisseau.

Les réactions suscitées par le rapport (1947-1948)

L'affaire semble donc cette fois bien lancée, avec une orientation assez nette du projet vers le tourisme et l'éducation. Les échanges épistolaires entre les différents acteurs concernés permettent de prendre la mesure de l'avancement des choses au cours du temps.

Dès le 11 octobre 1947, Maget écrit au maire de Barbentane¹⁶ pour résumer ce qui a été décidé à Paris au retour de sa mission : Louis Pécoud est nommé conservateur ; une subvention de l'inspection générale des musées de province permettra de réaliser des panneaux ; seuls les locaux seront pris en charge par la commune. Dès le 13 octobre, le maire répond à Maget en évoquant l'« accord au sujet de notre musée » et « l'aide promise du conseil municipal »¹⁷.

Le même jour, Georges-Henri Rivière écrit à la Direction des Musées de France pour appuyer le projet : il donne le nom du conservateur Pécoud, rappelle qu'il faut utiliser la subvention, et joint le rapport de Maget à l'intention de son ami Georges Salles, Directeur des Musées de France de 1944 à 1957, et de l'inspecteur général Musées de province, Vergnet-Ruiz¹⁸ qui était venu à Barbentane avec Rivière en mars 1946 pour participer à la relance du projet. La réaction de Georges Salles est immédiate : il écrit au maire dès le 15 octobre¹⁹ pour l'informer de l'octroi d'une nouvelle subvention de 30 000 francs, versée par la commission des musées de province, et pour lui rappeler qu'il a le devoir d'en justifier l'emploi.

À cette époque les acteurs barbantais impliqués dans le projet ont ainsi acquis la certitude du soutien qui leur est promis. Le caractère centralisé et hiérarchique des processus administratifs de prise de décision joue à plein pour renforcer leur confiance, comme en témoigne la lettre de Pécoud à Georges-Henri Rivière du 30 juillet 1948, où tout en lui rappelant de lui renvoyer une bannière qui est revenue entretemps de New York, il demande « à être du prochain voyage à l'étranger » et regrette « de n'avoir pas été du voyage en Autriche »²⁰.

16. AC Barbentane, classeur « Musée de la farandole ».

17. Arch. Musées nationaux, z 66, pochette 1 « Création et organisation d'un musée à Barbentane ».

18. Brouillon conservé aux Arch. MNATP, Dossier « Musées-Barbantane – Musée-Farandole-BdRH », et original aux Arch. Musées nationaux, z 66, pochette 1 « Création et organisation d'un musée à Barbentane ».

19. AC Barbentane, classeur « Musée de la farandole ».

20. Arch. MNATP, Dossier « Musées-Barbantane – Musée-Farandole-BdRH ».

L'enregistrement des statuts du musée (novembre 1948)

Cette belle confiance des Barbentanais se traduit par l'enregistrement officiel des statuts du Musée de la Farandole à Châteaurenard le 22 novembre 1948, exactement dix ans après le lancement du projet initial.

L'initiative est prise par Louis Pécoud, président de « L'Hirondelle barbentanaise », accompagné de François Mourrin et de Siméon Moucadeau, membres d'associations folkloriques locales plus conservatrices²¹. Le récépissé de déclaration adressé au président François Mourrin le 1^{er} décembre mentionne le siège « Rue du Four » et les responsables de l'association : François Mourrin, président, cultivateur, Siméon Moucadeau, cultivateur, Gabriel Mollard, représentant de commerce, Louis Pécoud, cultivateur. La création de l'association est publiée au *Journal Officiel* du 14 décembre : « But : grouper, enregistrer, collectionner, classer tous objets, costumes et documents concernant la ville de Barbentane et plus spécialement la farandole de Barbentane. Siège social : Mairie »²².

Les statuts du « Musée de la Farandole » comprennent dix articles²³. Selon l'article 1, le musée de la farandole, association « constituée le 13 novembre 1938 » a pour but de « grouper, enregistrer, collectionner, classer méthodiquement tous objets, costumes et documents concernant la ville de Barbentane et plus spécialement la farandole de Barbentane, honneur et réputation de notre riante cité provençale ». L'article 2 précise qu'un local est « gracieusement mis à disposition par la Mairie, pour grouper panneaux, vitrines, mannequins, photos, schémas, etc., la vie active et passive de notre société de farandole et de notre cité provençale ». L'article 3 est un « pressant appel à la population pour constituer cette œuvre locale instructive, attrayante et rétrospective ». L'article 4 précise qu'il existe des membres actifs, sympathisants, honoraires. L'association est administrée par un comité de 27 membres élu par an par l'assemblée générale. Ce comité choisit un bureau composé d'un président, un trésorier, un secrétaire, un conservateur. La question des ressources est traitée par l'article 5 : il s'agit des droits d'entrée au musée, des cotisations des membres, des libéralités officielles et privées, et des moyens légaux fournis par la commune. Les articles 9 et 10 précisent que l'association est fondée pour une durée illimitée : « en cas de dissolution, les objets prêtés seront rendus à leurs propriétaires. Les collections, propriétés du musée, seront destinées au musée national des Arts et

21. Mourrin et Moucadeau apparaissent comme membres de l'association folklorique « La Respélido » fondée sous le régime de Vichy par Gaston Gautier, qui était par ailleurs président de l'association de farandoleurs « La Farandole provençale » dissoute à l'issue de la guerre (cf. *Journal Officiel* du 9 décembre 1941).

22. *Journal Officiel de la République Française*, 14 décembre 1948, p. 12192.

23. Sous-préfecture d'Arles, Registre des associations, Barbentane, fiche n° 869.

Traditions populaires à Paris et la caisse répartie de la meilleure façon aux œuvres sociales de bienfaisance de la ville».

Ainsi, fin 1948, dix ans après la naissance du premier projet, le nouveau musée est enfin né. Il a pris une forme légale, l'affaire des objets de New York est close, et les objectifs définis en termes de développement culturel semblent enfin clarifiés.

L'IMPOSSIBLE MISE EN ŒUVRE

Pourtant, les lourdeurs administratives liées à la mise en œuvre du projet sont nombreuses dans un contexte où toutes les décisions liées à la vie du musée local doivent être acceptées par la Direction des Musées de France et son Inspection générale des musées de province. La réalisation des panneaux didactiques et des vitrines du futur musée, par exemple, va poser des problèmes qui vont durer encore pendant plusieurs années et épuiser les acteurs d'un projet déjà mis à mal par dix ans d'attente. De même, les questions de financement et les obligations légales faites au nouveau musée de satisfaire aux règles de sécurité générale et de mettre en place un plan de gestion et de développement pluriannuel sont vécues localement comme des obstacles insurmontables par des conservateurs bénévoles et sans formation. De ces problèmes de mise en œuvre témoigne une abondante correspondance conservée aux archives municipales de Barbentane et aux archives des musées nationaux.

Des panneaux et des vitrines (1949-1950)

Concernant la mise en œuvre de la muséographie, la correspondance s'étale sur plusieurs années et met en scène différents protagonistes. Un premier courrier adressé le 15 mai 1949 par Maget à Pécoud, confirmé dans ses fonctions de conservateur, témoigne des premières difficultés de fonctionnement²⁴ : « Nous préparons les panneaux, signale Maget, dites-nous si les crédits de la Direction des Musées de France sont disponibles, je m'étonne de recevoir une note de réfection alors que c'est le maire qui devrait payer ». De toute évidence, il y a là un malentendu, puisque les Barbentanais et les ethnologues du musée national des Arts et Traditions populaires croient chacun que c'est à l'autre partie de solliciter les crédits de la Direction des Musées de France pour réaliser le projet.

Un mois plus tard, le 15 juin 1949, Maget adresse à Pécoud une lettre²⁵ accompagnée d'un devis qu'il a fait établir par Jacques Barré, technicien

24. Arch. MNATP, Dossier « Musées-Barbentane – Musée-Farandole-BdRh ».

25. La lettre est signée « p/o Dan Lallier, chargé de mission », Arch. Musées nationaux, z66, Pochette 2 « Travaux et aménagements. Crédits d'équipement et subventions ».

muséographe des musées de province, pour quatre panneaux de présentation de la farandole (menuiserie sous verre, photographies, dessins, lettrages, peinture, pour un total de 48 000 francs); il donne à Pécoud un délai de trois semaines pour lui dire si le musée peut faire financer ces travaux. À sa lettre, il joint la copie des textes devant figurer sur les panneaux (Annexe 2), ainsi qu'un projet de carte des points où est dansée la farandole actuellement: « Pouvez-vous distinguer les points où existent des groupes de farandoleurs, ceux où l'on danse avec ou sans groupe spécialisé ? »²⁶.

Sur ces textes qui illustrent les spécificités techniques des danses provençales, Maget attend l'accord de Pécoud. Il ajoute incidemment: « J'espère que vous avez bien reçu à temps le fanion de l'hirondelle », revenu en 1948 des États-Unis et expédié par le musée national des Arts et Traditions populaires à M^{me} Sallet à Pont de Vaux. Mais le 30 janvier 1950, Maget qui attend toujours l'accord sur le devis joint à la lettre du 15 juin 1949 est obligé de relancer Pécoud. Il lui explique qu'il a eu un coup de fil du maire Waresquiel qui lui demande où en sont les panneaux. Il demande donc une confirmation et donne copie des documents.

Pendant ce temps, au printemps 1950, la direction des musées de France s'émeut elle aussi du silence des Barbentanais. Le 15 avril 1950, Vergnet-Ruiz écrit directement à Waresquiel, après être passé personnellement à Barbentane²⁷. Concernant la proposition faite de construction de vitrines pour 50 000 francs, il n'a pas trouvé trace de ce dossier à Paris. Il demande à Waresquiel si c'était une proposition directe du musée national des Arts et Traditions populaires en réponse à une demande de Barbentane et, rappelant l'excellent rapport de Maget de 1947, il lui propose de remployer des vitrines disponibles, d'en examiner s'il vient à Paris.

Parallèlement, Vergnet-Ruiz écrit à Maget le 10 mai 1950²⁸: « Depuis le rapport de 1947, je n'ai reçu aucune copie de lettre des ATP et Georges-Henri Rivière ne m'a jamais parlé de rien. C'est à ma visite d'il y a six semaines à Barbentane que j'ai appris pour la première fois le projet mis sur pied et le projet envoyé. Le maire avait donné son accord aux ATP pour l'exécution du travail. Envoyez-moi copie des correspondances entre ATP et musées de province. Je demande aussi au maire de faire passer le courrier par mes mains. Envoyez-moi Barré pour voir si on peut maintenir le chiffre du devis envoyé ». De son côté, le maire essaie de clarifier la situation en répondant à Vergnet-Ruiz le 9 juin 1950²⁹. Selon lui, le projet de vitrine aurait été proposé par les ATP et accepté par le conservateur Pécoud, mais ce dernier n'a pas répondu à la lettre de Maget du 15 juin 1949. Le maire rajoute qu'il

26. Arch. MNATP, Dossier « Musées-Barbentane – Musée-Farandole-BdRh ».

27. Arch. Musées nationaux, z 66, Pochette 2 « Travaux et aménagements. Crédits d'équipement et subventions » et AC Barbentane, classeur « Musée de la farandole ».

28. AC Barbentane, classeur « Musée de la farandole ».

29. Id.

espère beaucoup aboutir et que les Barbentanis attendent la nouvelle proposition qui devait être étudiée par Barré

Vergnet-Ruiz, qui entre-temps a reçu copie des lettres de Maget, écrit à Barré le 20 juin 1950³⁰ : « Je reçois avec beaucoup d'intérêt les copies des lettres de M. Maget à M. Pécout en date du 15 juin 1949 et du 30 janvier 1950. Elles m'expliquent l'imbroglia de Barbentane ». Il charge alors Barré de rechercher « une vitrine du Louvre pour diminuer la dépense et éviter une mauvaise surprise aux Barbentanis », puis le 27 juin 1950, il écrit à Waresquiel³¹, le remercie pour sa lettre du 9 juin, mentionne la lettre qu'il a adressée à Maget le 10 mai, et explique au maire que « le devis concernait seulement les tableaux avec les pas, pas les vitrines ». Il formule l'espoir que celles du Louvre, dont Barré s'occupe, pourront servir, et évoque la possibilité d'une nouvelle subvention à la rentrée. Waresquiel lui répond dès le 4 juillet 1950³², pour préciser la nature des travaux exécutés en 1947, « réfection du parquet, des portes, fenêtres, peintures, éclairage, pour une valeur de 40 500 francs ». Constatant l'intérêt de Vergnet-Ruiz, il en profite pour avancer un projet de réfection de la toiture et du logement du concierge, à hauteur de 400 000 francs.

Barbentane affaire d'État (1951-1952)

Malgré ces échanges qui entendent clarifier la situation, le 5 décembre 1950, une lettre de Vergnet Ruiz à Barré³³, alors attaché aux ATP, montre que rien n'a vraiment évolué six mois plus tard. Vergnet-Ruiz, toujours sans nouvelles pour Barbentane, demande « avec instance » à Barré si les tableaux sont prêts, s'il y a des vitrines au Louvre, et sinon, un devis rapide de celles qu'il faudrait établir.

Quelques mois plus tard, le 9 février 1951, Vergnet-Ruiz écrit au maire³⁴ : « Je n'ai pas pu découvrir de vitrine capable de présenter les tableaux des pas de farandole qui doivent être exécutés par les ATP. Passez-en commande auprès de M. Barré avec les fonds destinés à exécuter ces tableaux. La commission des musées de province aidera à couvrir la dépense du matériel de présentation ». Parallèlement, Jacques Barré écrit au maire le 12 mars 1951, demandant confirmation de la commande des panneaux de la farandole³⁵.

Le 28 mars 1951, l'affaire de Barbentane atteint le directeur des musées de France, Georges Salles, qui écrit à son tour au maire³⁶ : « une lettre de

30. Id.

31. Id.

32. Id.

33. Id.

34. Id.

35. Id.

36. Id.

Pécoud à Barré semble indiquer que le local destiné au musée de la farandole dont vous aviez envisagé la création sur la suggestion de [Georges-Henri Rivière] est occupé par des matériaux municipaux. Comme vous l'avait dit Vergnet-Ruiz, nous pourrions mettre des crédits d'équipement à disposition et une subvention pour l'encadrement des tableaux des pas de la farandole qui devaient être effectués aux ATP. Pour établir le budget je veux savoir si vous renoncez au projet ou si vous envisagez de le poursuivre dans un avenir rapproché ? »

Le maire réagit immédiatement pour confirmer sa commande à Barré par lettre le 16 avril 1951³⁷, et il écrit le même jour à Vergnet-Ruiz³⁸ : « Suite à vos deux lettres des 9 février et 28 mars, je vous confirme l'intention de réaliser le musée. Nos fonds actuels sont de 50 000 francs, pour commander aux ATP les tableaux de pas de farandole. M. Barré fera l'encadrement. Le local sera libéré d'ici quelques semaines ». Concernant les vitrines, le 9 novembre 1951, une lettre de la Direction des Musées de France à Waresquiel³⁹ nous apprend que l'affaire est toujours au point mort : « Nous disposons de vitrines réformées du Louvre, affectées aux musées de province – nous pouvons vous en accorder si vous venez les chercher au musée d'art moderne et que vous en assurez le transport ».

De son côté, le décorateur parisien Jacques Barré poursuit son travail. Il écrit le 15 décembre 1951 à M. Boyer, inspecteur principal des musées de province désormais en charge du dossier⁴⁰. Il a fait un inventaire des vitrines du musée Guimet qui se trouvent dans un sous-sol du musée d'art moderne, rue de la Manutention, et joint un feuillet descriptif du matériel disponible. Le 12 janvier 1952, il écrit aussi au Maire de Barbentane⁴¹ : « Maget et Vergnet-Ruiz me chargent de vous informer de l'impossibilité où est Maget de me remettre les textes devant figurer sur les panneaux ». Barré n'a donc pas pu exécuter ces panneaux commandés en avril 1951. Maget avait demandé à Pécoud l'accord des Barbentanais « sur les textes élaborés par lui » (cf. les lettres de Maget à Pécoud du 15 juin 1949 et du 30 janvier 1950), mais Pécoud n'a jamais donné suite après deux ans et demi. Le même jour il écrit enfin à Vergnet-Ruiz⁴². Il fait son rapport et explique que Maget a revu les éléments des panneaux prêts depuis juin 1949, mais qu'il attend l'approbation de Pécoud sur les textes et certains éléments complémentaires (cartes). Il demande à Vergnet-Ruiz d'envoyer au maire copie des lettres des 15 juin

37. Id.

38. Id.

39. Id.

40. Arch. Musées nationaux, z 66, Pochette 2 « Travaux et aménagements. Crédits d'équipement et subventions ».

41. AC Barbentane, classeur « Musée de la farandole » et Arch. Musées nationaux, z 66, Pochette 2 « Travaux et aménagements. Crédits d'équipement et subventions ».

42. Arch. Musées nationaux, z 66, Pochette 2 « Travaux et aménagements. Crédits d'équipement et subventions ».

1949 et 30 janvier 1950 concernant ces textes, et espère un accord définitif entre le maire, Pécoud, Maget et Vergnet-Ruiz.

Une lettre de la Direction des Musées de France au maire, datée du 31 janvier 1952, récapitule la situation⁴³. Elle nous apprend que M. Boyer, inspecteur principal des musées de province, est de retour de mission à Barbentane. Elle informe le maire que des vitrines du Louvre, tenues à disposition, permettront de présenter les collections, notamment les costumes. À ces vitrines s'ajoutent deux vitrines murales et une vitrine plate provenant des réserves du musée Guimet et actuellement au musée d'art moderne. M. Boyer a pris contact avec M. Barré qui rencontre des difficultés pour exécuter panneaux et carte de la farandole. M. Pécoud doit transmettre à M. Barré les indications demandées par Maget. L'affaire semble en voie de résolution, mais entre temps, le petit musée local de Barbentane a mobilisé les plus hauts échelons de l'administration muséale et sollicité l'aide de plusieurs des plus grands musées nationaux.

Le poids de la tutelle administrative: du projet de musée au musée virtuel (1952-1958)

Cette situation s'accompagne de l'existence de fortes contraintes administratives exercées sur le musée. Pendant toute la durée des échanges épistolaires qui viennent d'être retracés, le musée local de la farandole est soumis au contrôle de l'administration centrale, alors qu'il n'existe pas encore physiquement et que son conservateur est un simple bénévole recruté localement.

Une première circulaire arrive à Barbentane dès le 23 avril 1948, avant même le dépôt des statuts, précisant le statut des objets «inaliénables et imprescriptibles», ainsi que les «dispositions générales concernant les collections»⁴⁴. Mais c'est surtout au début de l'année 1952 que les démarches de l'administration des musées s'intensifient, comme pour accentuer la pression exercée par Vergnet-Ruiz l'année précédente. Le 12 janvier 1952, le secrétaire d'état aux beaux-arts écrit au maire de Barbentane⁴⁵. L'objet de la lettre concerne le «plan quinquennal d'équipements des musées» et s'appuie sur les directives du *Journal Officiel*: une commission chargée de «lister les besoins de la nation» demande à ce que soit renseignée une «Notice particulière à chaque musée» en 4 pages, à retourner à la direction générale des arts et lettres, Direction des Musées de France, avant le 28 janvier en prévoyant les dépenses pour la période 1952-56⁴⁶.

43. Arch. Musées nationaux, z 66, Pochette 2 «Travaux et aménagements. Crédits d'équipement et subventions» et AC Barbentane, classeur «Musée de la farandole».

44. AC Barbentane, classeur «Musée de la farandole».

45. Id.

46. *Journal Officiel de la République Française*, 15 novembre 1951, p. 11347.

La notice complétée⁴⁷ donne un certain nombre de renseignements généraux sur l'évolution du projet. Elle mentionne la stabilité du nombre d'habitants à Barbentane entre 1936 (2432 habitants) et 1946 (2425 habitants) et attribue au musée de la farandole le statut de musée « classé », en plaçant les travaux sous l'initiative de la commune. La notice indique aussi l'existence d'une salle de 50 m² environ, et annonce qu'il n'y a ni visiteurs ni collections, ce qui reste « à organiser très prochainement ». Du point de vue des besoins, les Barbentanais ne demandent ni « modernisation », ni « agrandissement », ni « reconstruction pour cause de vétusté ou pour cause de dommages de guerre », mais la notice fait état d'une demande de « réfection de la façade – 50 000 francs urgent ». Les « dépenses d'équipement à prévoir », du matériel de présentation et une dizaine de vitrines, sont chiffrées à 80 000 francs environ.

À la même période, le 19 février 1952⁴⁸, Vergnet-Ruiz écrit au conservateur du musée pour lui demander de compléter une fiche de renseignement en deux exemplaires, dont l'un doit être gardé au musée et l'autre doit être retourné à l'inspection générale des musées de province. Au recto, la fiche donne le nom du « Musée de la farandole » mais ne mentionne ni Mourrin ni Pécoud. Elle indique que le président de la société est « le maire », précise que les bâtiments se résument à « une pièce » et que les collections sont « en formation », avec des « vitrines à provenir du Louvre et des ATP ». Le musée est déclaré sans collection ni conservateur, et son inauguration est annoncée comme « très prochaine ». Au verso, la fiche rappelle les subventions acquises en 1947 : « 47 - subv. dmf aménagement, équipement, 15+30 ».

De son côté, le préfet des Bouches-du-Rhône écrit lui aussi à Barbentane. Par lettre adressée au maire le 10 mars 1952⁴⁹, il précise que « la Direction des Musées de France a décidé d'incorporer dans le plan quinquennal d'équipement en cours d'élaboration, les prévisions du Musée de la farandole de Barbentane ». La commune, est-il précisé, devra suivre les indications techniques de l'inspecteur des musées de province. Le 28 mai 1952, une nouvelle lettre de la préfecture au maire⁵⁰, ayant pour objet la « sécurité des collections », témoigne du statut officiel du musée : en vertu des mesures prescrites par le secrétaire d'État aux beaux-arts, le musée se voit signifier que ses « œuvres majeures » devront être « listées et prêtes à emballer ».

Une autre lettre, de la Direction des Musées de France⁵¹, transmet à la mairie un arrêté qui charge Georges de Loye, conservateur du musée classé d'Avignon, d'une mission d'inspection d'un an renouvelable, et qui rattache « les musées contrôlés de Barbentane, Villeneuve, Beaucaire, Bagnol/s/Cèze »

47. AC Barbentane, classeur « Musée de la farandole ».

48. Id.

49. Id.

50. Id.

51. Id.

aux musées du Vaucluse. Ainsi, le musée de la farandole de Barbentane se retrouve impliqué dans le maillage régional des établissements culturels et dans le système national des musées classés et contrôlés par l'État, malgré son caractère initial de projet local et ponctuel. C'est peut-être en partie dans ce décalage entre les attentes respectives des acteurs en présence qu'il faut chercher les raisons pour lesquelles le projet n'a finalement pas réussi à aboutir.

Quoi qu'il en soit, le 4 mai 1957, Vergnet-Ruiz écrit finalement à Georges-Henri Rivière⁵² : « Barbentane attend toujours les dessins de pas de farandole et la documentation que tu lui as promis ». Cette lettre nous apprend que Pécoud a démissionné, et que c'est désormais « M. Thélings qui est théoriquement chargé de la conservation de ce musée virtuel ». Un an plus tard, une lettre du 10 décembre 1958 de la Direction des Musées de France à Georges-Henri Rivière⁵³ sert d'épithète au musée : un rapport établi par l'inspecteur J. Boyer a signalé l'abandon du musée de Barbentane, la documentation n'a pas été fournie par les ATP. La direction des musées de France propose de « réaliser un musée dans la maison gothique ou renoncer au projet », et évoque les « bonnes volontés lassées » par cette affaire. Mais de son côté, Georges-Henri Rivière a déjà d'autres projets pour la Provence. Dans un rapport⁵⁴, il confiera le 23 août 1960 : « avec Galtier une voie est enfin ouverte ». Une allocation va être versée « à la demande de Benoît et Chamson »⁵⁵ pour développer une coopération amicale avec le Muséon arlaten, « sympathique forteresse régionaliste qui défend ses privilèges mistraliens ».

LE MUSÉE LOCAL, ENJEU DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Les éléments qui précèdent permettent finalement de situer un musée local, le musée de la farandole et des danses provençales de Barbentane, en termes de stratégies d'acteurs et en termes de mise en œuvre administrative. Les archives analysées rendent compte des débats qui ont présidé à la formalisation du projet et des problèmes que ce dernier a rencontrés. La tension entre la position des porteurs du projet et les interlocuteurs locaux, qui se prolonge dans le décalage entre l'administration nationale et les capacités

52. Arch. MNATP, Dossier « Musées-Barbentane – Musée-Farandole-BdRH ».

53. Id.

54. Arch. Musées nationaux, U2 ATP « Rapports confidentiels demandés à GHR sur les collections folkloriques des musées de province ».

55. Charles Galtier, majoral du Félibrige et Premier Prix Mistral, s'engage à cette époque dans une thèse d'ethnologie co-dirigée par Georges-Henri Rivière et Jean Servier sur la vannerie en Provence. Fernand Benoît occupe encore le poste de conservateur du Muséon Arlaten. André Chamson, académicien, est originaire de la région et souhaite contribuer à la mettre en valeur.

locales de gestion, montre que l'accumulation des difficultés humaines et réglementaires a eu raison du projet. Pourtant, ce dernier n'en apparaît pas moins à l'époque, comme tous les musées locaux, un enjeu du développement culturel, capable de générer potentiellement des retombées touristiques et éducatives, et à ce titre il a suscité l'intérêt d'un certain nombre d'acteurs. L'enquête ethno-historique qui a accompagné la collecte d'archives apporte des éléments supplémentaires pour comprendre quelques uns des enjeux du projet abandonné de Barbentane, et combler les vides laissés par les archives et par le temps.

Des acteurs en concurrence

Sans qu'il soit toujours possible de comprendre, à plus d'un demi-siècle de distance, les mobiles réels de chacun des protagonistes de l'affaire, la connaissance du contexte historique croisée avec certains indices laissés par les archives donne des indications précises sur les positions respectives des différents acteurs. Bien sûr, la destinée du projet s'est nouée autour d'un ensemble de relations officielles, retracées ici, entre l'administration des musées nationaux, les muséographes du musée national des Arts et Traditions populaires, les représentants de la municipalité et les bonnes volontés qui se sont exprimées localement. Pourtant, certains éléments supplémentaires font supposer que l'abandon du projet a pu reposer aussi sur une concurrence entre différents types d'acteurs locaux.

Pour les personnes interrogées⁵⁶ ainsi, il ne fait aucun doute que le projet était porté par des gens qui savaient agir en dépit de leurs divergences politiques. Il a réussi à rassembler, autour d'un maire politiquement conservateur mais élu à la Libération et au pouvoir jusqu'en 1953, des gens de classes d'âge et d'opinions différentes. Jean-Marie Auzépy, agriculteur « collectionneur », qui « écrivait un journal », avec des idées démocrates-chrétiennes, de centre-droit, s'entendait bien avec Louis Pécoud, « démocrate-social », voire « rouge », qui était né en 1887 comme lui. Pierre Mourrin, lui, adjoint au maire, agriculteur « blanc », issu d'une famille de droite quoique « en dehors de la politique », était plus jeune.

Pourtant, si le projet était aussi rassembleur, on s'explique mal qu'aient été soudain créées en 1951 deux nouvelles associations consacrées à la défense de thèmes très proches de ceux que proposait justement le musée de la farandole, dont les statuts avaient été déposés en 1948. Les « Amis de l'art et de la tradition provençale » et les « Amis du vieux Barbentane » sont deux

56. Pour établir ce qui suit, des entretiens ont été menés en 2003 avec les filles de J.-M. Auzépy et de L. Pécoud ainsi qu'avec le fils de M. Mouiren, adjoint au maire de Waresquiel. Ils ont été croisés en 2007 avec des renseignements obtenus auprès du petit-fils de Denys Turrier, secrétaire de mairie à Barbentane à l'époque du projet.

associations jumelles qui ont été déclarées le 30 novembre 1951⁵⁷, qui possèdent les mêmes structures et sont animées par les mêmes acteurs. Chez les amis de l'art et de la tradition provençale, le président est un certain Jean-Jacques Jully, enseignant, sa femme est secrétaire, M. et M^{me} Thélinges sont respectivement secrétaire général et trésorière, et les membres de l'association – une quinzaine – sont des notables du village, comprenant les représentants de la noblesse locale : les Waresquiel, les Barbentane, la famille du notaire, ainsi que Jean-Marie Auzepy et le docteur Pellet qui figuraient en bonne place lors de l'inauguration du musée de la farandole de 1946. Chez les amis du vieux Barbentane, le bureau est quasiment semblable : on retrouve le président Jully, sa femme secrétaire, et M^{me} Thélinges trésorière. Les membres sont les mêmes, auxquels se sont rajoutés un curé, un colonel, et quelques autres. Pour les amis de l'art et de la tradition provençale, il s'agit de « faire revivre des fêtes, faire des acquisitions pour des musées, sauver les chapelles rurales, créer un musée des voies romaines, chantiers de jeunes, musées nouveaux dans des bâtiments déjà existants mais mal entretenus ». Pour les amis du vieux Barbentane, il s'agit de fonctionner à la façon d'un « syndicat d'initiative ».

La troisième inauguration du musée de la farandole

En réalité, il est très possible que la création de ces associations ait fait partie d'une stratégie politique des amis de Waresquiel pour conserver la mairie à l'occasion des élections de 1953 qui approchent, même si on ignore le degré exact d'implication du maire dans ces associations et si selon Jully, il a fallu « forcer la main du maire » pour les créer⁵⁸. Plus vraisemblablement, elle correspond aussi à une lassitude du maire et de ses alliés devant le manque de réactivité des porteurs initiaux du projet, particulièrement Pécoud, désavoué pour n'avoir jamais répondu à Maget lors de l'affaire des vitrines⁵⁹. Mais quoi qu'il en soit, la mainmise de ces nouvelles associations sur le projet de musée est avérée, puisque le 10 août 1952, c'est leur président Jean-Jacques Jully, professeur d'anglais parisien né en 1913, ami du poète

57. Les associations ont été déclarées le même jour. Elles portent au registre de la sous-préfecture d'Arles les n° 982 et 984. Leur création est publiée au *Journal Officiel* du 21 décembre 1951.

58. De son implication dans la vie barbantanaise, Jully a rendu compte sous une forme romancée dans une « autobiographie romanesque » inédite, intitulée *Le venin du scorpion* (manuscrit relié de 378 pages, achevé de recopier à la main le 19 octobre 1990, signé du pseudonyme Daniel Delzard et conservé à la bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras, Fonds Jully, cote 3101). Le passage concernant la création des associations se trouve au chapitre XI, pp. 86 sq.

59. La période de création des deux nouvelles associations, ainsi, correspond à la période où Barré informe le maire que Pécoud n'a jamais donné suite (lettre du 12 janvier 1952). Dans la fiche technique que les barbantanaïens renvoient à la Direction des Musées de France en février 1952, le nom de Pécoud disparaît au profit de celui du maire.

René Char, féru d'archéologie celtique, nouvellement installé dans la belle maison à loggia de la place de l'Église qu'il vient de racheter, qui organise à Barbentane un « festival ». Ce festival affiche à son programme, le dimanche à 10 h du matin, une « Inauguration solennelle du Musée de la Farandole sur le Cours en présence de MM. Vergnet-Ruiz, Inspecteur général des musées de province, Rivière et Maget, conservateurs au musée national des Arts et Traditions populaires, Palais de Chaillot, Paris »⁶⁰, suivie en fin de journée un « Grand festival de farandole par les meilleures sociétés folkloriques de Provence et du Languedoc ». Après la réunion de constitution de novembre 1938 et la cérémonie d'inauguration de mars 1946, il s'agit donc là d'une troisième tentative pour lancer officiellement le musée.

Jully, « étranger à la commune mais qui veut tout faire »⁶¹, a fait venir un groupe d'étudiants hollandais durant l'été 1952 pour nettoyer le village en vue de son festival. Il travaille avec Thélings, restaurateur de tableaux diplômé du Louvre, un « hurluberlu »⁶² dont il reste une toile représentant des farandoleurs dans le hall de la mairie, installé à Barbentane par Auzepy qui lui a vendu une maison. Mais personne, en 1952, ne lui dit rien des phases antérieures du projet mis sur pied en 1938. Il organise un « musée de la farandole, un festival avec exposition de peintures et exposition de folklore ainsi que deux soirées », mais selon son témoignage : « les Barbentanais étaient hostiles non seulement à ce que je tentais de faire (je n'étais pas du pays évidemment) mais mettaient des bâtons dans les roues. Je nettoyais les murs de la tour d'entrée contre leur volonté ; je mettais des affiches de propreté du Touring Club de France, on les faisait disparaître »⁶³. Au festival, les Barbentanais ne sont pas venus, pas plus que Rivière, Maget et Vergnet-Ruiz, le dernier étant le seul à s'être excusé par téléphone. Toujours selon Jully : « Les frais occasionnés par le festival et manifestations, expositions annexes ont risqué de faire perdre la popularité du maire et sa place de député »⁶⁴. Après le festival, René Char écrit à Jully déçu : « Et je suis heureux que vous soyez « guéri » du pastis barbentanais. La beauté est dans le secret et dans la lumière qu'ils ne voient pas »⁶⁵. Ainsi, le festival ne permettra pas la relance du projet de musée, les raisons politiques se combinant avec le renouvellement des acteurs chargés de s'occuper du projet.

Pourtant, la mise en scène d'une troisième inauguration ne peut pas ne pas apparaître comme un signe fort. Sans même savoir exactement quelle fut la nature des dissensions locales éventuelles, les faits démontrent que le

60. Arch. MNATP, Dossier « Musées-Barbentane – Musée-Farandole-BdRH », Programme des fêtes de Barbentane du 10 août 1952.

61. Entretien avec Trophime Mouiren, fils de M. Mouiren, le 25 juillet 2002.

62. Entretien avec Marguerite Ollier, fille de Jean-Marie Auzépy, le 15 janvier 2003.

63. Correspondance personnelle, lettre du 2 octobre 2002.

64. Id.

65. Id.

musée de la farandole, certainement parce qu'il est soutenu à l'échelon national par la Direction des Musées de France, est pris dans un entrelacs de stratégies locales qui voient en lui un enjeu fort et récurrent pour étayer le développement culturel à l'échelle de la commune. Pour le festival de 1952, Barbentane est qualifiée de « Centre d'art » et la farandole et le folklore régional figurent au programme entre le théâtre de plein air et le récital poétique. Le projet du musée local sert alors le développement culturel puisqu'il rassemble autour de lui culture régionale et haute culture.

CONCLUSION

La fiche administrative du musée de la farandole, longtemps conservée à Arles en sous-préfecture au registre des associations, ne garde trace que d'une seule modification, le 24 mars 1954, concernant le siège du musée transporté de la mairie à la rue du four. Depuis cette date, l'association est « dormante », sans que ses membres ni ses ayants droit n'aient jamais songé à la dissoudre officiellement. À Barbentane, il reste un dossier aux archives, cinq panneaux didactiques visiblement inspirés par le travail de Marcel Maget, et quelques exemplaires d'une série de cartes postales qui avaient été édités pour le compte du musée. Les informateurs les plus anciens se rappellent vaguement que lorsqu'ils étaient à l'école, un jour, Jean-Marie Auzepy leur avait fait transporter des vieux outils depuis son logement jusqu'à la salle où le musée devait être installé⁶⁶. Pour le reste, la mémoire contredit souvent l'histoire, affirmant volontiers que les objets ne sont pas revenus d'Amérique, que la guerre a interrompu définitivement le projet, que « des gens se sont servis », etc.

D'un point de vue plus général, malgré les lacunes inévitables lorsqu'il s'agit de micro-histoire locale, les données qui viennent d'être présentées témoignent des aléas de la relance d'une politique muséographique impliquant le folklore et l'ethnologie sous la Quatrième République. L'exemple du musée de la farandole de Barbentane, en ce qu'il tente de relancer après la guerre le projet qui avait été entrepris sous le Front Populaire, illustre bien la dialectique entre espoirs et tensions liés à la mise en valeur des coutumes et des traditions folkloriques régionales à cette époque. Après que le folklore a été utilisé comme argument politique par le Front Populaire, puis par le gouvernement de Vichy, les acteurs de l'après-guerre ont voulu continuer d'y voir une ressource légitime et un enjeu pour le développement culturel local. Mais autour d'un musée local comme celui de Barbentane, la collaboration entre les agriculteurs, les notables locaux et les ethnologues parisiens n'a pas toujours été possible, et le fonctionnement hiérarchique des institu-

66. Entretien avec Marius Tesseydou, ancien farandoleur, 14 janvier 2003.

tions culturelles de la Quatrième République n'a pas été en mesure d'accompagner la réalisation du projet. L'échec du musée de Barbentane révèle ainsi, plus de vingt ans avant la naissance du patrimoine ethnologique, les implications politiques inévitables d'une ethnologie appliquée au développement culturel local.

Laurent Sébastien FOURNIER

*
* *

ANNEXE 1

Le carnet de route de la mission Maget (septembre 1947)

Les archives du musée national des Arts et Traditions populaires conservent la mémoire exacte de la mission de l'ethnologue Marcel Maget, logé pour quelques jours à l'hôtel Saint-Jean à Barbentane⁶⁷. À son arrivée, le lundi 15 septembre, l'ethnologue rencontre l'un des principaux porteurs barbentanais du projet, Louis Pécoud, directeur du groupe des farandoleurs qui a survécu à la guerre et qui est ce jour-là en tournée aux Baux de Provence. Ils parlent de l'organisation du musée et des possibilités de réaliser des enregistrements cinématographiques, la photographie n'étant pas suffisante pour illustrer la farandole. Maget apprend que le second groupe de farandoleurs « La Farandole barbentanaise » a été dissous pendant la guerre. Meillet, un ancien membre du groupe qui a disparu, regrette l'émulation du temps où il y avait « deux équipes ».

Le lendemain, mardi 16 septembre, Maget filme le marché, puis déjeune chez le maire Arnold de Waresquiel avec le président du syndicat d'initiative Jean-Marie Auzépy. Le musée, moyen d'éducation et de tourisme, est pensé comme un Centre d'études communales, contrôlé par la Direction des Musées de France.

Le mercredi 17 septembre, en prenant le car pour Avignon, Maget note sur son journal que les objets d'étain et de cuivre ont été raflés sous l'occupation. La principale préoccupation de Maget est de retrouver les objets du musée : « Pécoud ne sait pas exactement où sont les objets recueillis à la mairie avant-guerre (...) il pense qu'ils sont dans le grenier ou à la cave – à voir ».

Le jeudi 18 septembre, « après déjeuner, recherche des objets. Le garde champêtre ne met que peu d'empressement. Nous le découvrons enfin dans un réduit donnant sur la salle des peintures. L'araire et la herse en bois sont là, ainsi que les outils des tailleurs de pierre et l'outillage agricole donné par

67. Arch. MNATP, JR 47-2, Mission Maget à Barbentane, dactyl., 15 au 15 septembre 1947.

Bruyère. Je demande à M. Terrier de faire le nécessaire pour que la petite salle donnant sur la grande salle du musée soit nettoyée demain et que les objets entreposés à la mairie soient débarrassés de leur poussière et transportés dans cette salle pour vendredi après-midi. De cette façon le maire pourra les voir en place samedi matin et je pourrai lui demander de convoquer le comité du musée lundi matin afin que les décisions nécessaires soient prises dès cette date (désignation d'une personne responsable des objets et en particulier de leur enregistrement, plan de collecte des objets, etc.)».

Le vendredi, il rend «visite au secrétaire de mairie. Nous allons ensemble repérer les objets à transporter au musée, il me promet que la salle sera nettoyée et les objets en place pour demain matin». Il reçoit un courrier de Dumont qui est dans la région pour ses enquêtes sur la Tarasque, rend à nouveau visite à Pécoud, et a une entrevue avec Denys Turrier devenu secrétaire de mairie à Courthézon: «il me signale que des objets entreposés à la mairie de Barbentane ainsi que des archives ont disparu».

Le dimanche 21, c'est le départ en car à 8 h du matin aux Baux pour la fête de l'olivier avec les farandoleurs Maget assiste à l'inauguration de l'Oustaù de Baumanière, ancien moulin transformé en hôtel, et il comprend que la culture provençale est devenue une «grande affaire publicitaire». Une confrérie a été créée pour la circonstance, et le sous-préfet, le consul de Hollande, et même l'ambassadeur de Grèce qui a amené avec lui Van Gennep, se sont déplacés. La fête permet un enregistrement de la farandole et des danses du groupe «Lou riban de Prouvenço».

Le lundi 22, «les objets sont transportés au musée, il en reste 27. Pécoud me donne une liste des objets qui avaient été envoyés par eux, pour l'exposition de New York». Il est décidé que François Mourrin serait le président du comité du musée, Pécoud son conservateur.

*

ANNEXE 2

Les textes devant figurer sur les panneaux didactiques du musée

Entre 1948 et 1950, Marcel Maget travaille sur le projet du musée. Par l'intermédiaire de la Fédération Régionaliste Française de Jean Charles-Brun, il propose en 1948 un questionnaire aux associations régionalistes pour établir une carte des endroits où est dansée la farandole⁶⁸. Par une lettre du 21 octobre 1949, il sollicite l'appui de Pierre Conté, à l'École supérieure de danse, pour se former aux techniques de «l'écriture du mouvement dans l'inscription des danses populaires»⁶⁹. Il réalise les premières ébauches des

68. Arch. MNATP, Fonds Maget.

69. Arch. MNATP, Fonds Maget, boîte 31.

panneaux didactiques, fait des croquis des pas des farandoleurs et compose les textes qui devront figurer sur les panneaux du musée avec des photographies.

Les textes reproduits ici ne sont pas les textes des quatre panneaux initiaux mais ceux des cinq panneaux retrouvés à la mairie de Barbentane en 2002⁷⁰, largement inspirés des travaux de Maget.

Panneau 1/ La Farandole avant 1900:

La Farandole (Falandoùlo) est une danse bien ancienne puisqu'elle passe pour avoir été introduite ainsi que le galoubet et le tambourin par les Phocéens à Marseille, d'où elle se serait répandue à travers toute la Provence, jusqu'en Catalogne.

Expression la plus vive de la gaieté provençale, elle n'est autre chose (à l'origine et jusqu'au XX^e siècle) qu'une longue chaîne formée spontanément de personnes de tous âges et des deux sexes dans les réunions occasionnées sur les places publiques à l'occasion d'une réjouissance ou d'un événement heureux.

Le conducteur, placé en tête de la chaîne, la conduit en lui faisant faire beaucoup de tours.

Jusqu'en 1903 on ne dansait que la Farandole constituée, avant tout, par la Serpentine, sans pas compliqués.

1. Les danseurs font un tour en file indienne pour former un demi-cercle.

2. Puis, en se donnant la main, exécutent simultanément « la ballade » et le « pas de quatre ».

3. Le « cacalau » ou escargot est tourné puis déroulé en « pas de ballade ».

Panneau 2/ La Farandole à partir de 1900:

Depuis 1900, la Farandole se complique.

1. Les filles abandonnent la ronde et se forment en demi-cercle s'arrêtant à la mesure et formant une toile de fond ou un décor.

2. Le « pas de si-sol ». Les garçons se forment en deux files parallèles. Ils font le « si-sol » avec chassé-croisé.

3. Farandole des garçons. Les garçons se forment en file et exécutent les pas suivants, séparés par le « pas de la balade » :

A/ « pas de quatre », spécialité de Barbentane

B/ la « glissade »

C/ le « contretemps »

D/ le « pointe et talon »

E/ le « pas de 4 »

70. AC Barbentane, série s 10.

4. Les filles rentrent dans la ronde... et l'équipe entière tourne l'escargot dans une farandole générale.

Panneau 3/ Danses nouvelles :

Le «ballet», les «filles de marbre» ou «danse» a été introduite par F. Mourrin à partir de 1903. Cette danse comprend notamment les figures suivantes :

1. Les danseurs forment le «fer à cheval» en marchant et sortant du rang pour exécuter à tour de rôle des pas variés.

2. Le premier et le dernier danseur – les meilleurs – dansent aux extrémités du «fer à cheval». Entre chaque pas ou solo, l'ensemble exécute «glissante» et «pointe du talon».

3. En tournant à partir de la droite chaque danseur vient, au milieu, exécuter un pas de son choix. Soli.

4. Quatuor, la «pirouette» et les «ailes de pigeon» exécutées par les quatre meilleurs danseurs. Après chaque exhibition les danseurs reviennent à leur place.

5. Générale. Filles et garçons se mettent en ligne. Les premières exécutent sur place la glissade, les seconds exécutent le «pas de si-sol».

Panneau 4/

La Matelote I. Grande Matelote ou quadrille introduite en 1935.

La Matelote II. Petite Matelote.

L'Anglaise. Elle a été introduite par un Beaucairois en 1939.

La Mazurka provençale.

La danse est vivace. Elle s'enrichit et compte toujours de nombreux adeptes.

* Nota: La Farandole où l'on lâche les filles pour les reprendre ensuite et la Matelote n° 2 sont des créations de Barbentane.

Panneau 5/ Les autres danses du répertoire.

Au début du XIX^e siècle, outre la Farandole, étaient dansées les «Olivettes»; les «Bergères», la «Danse au fuseau», la «Danse à la quenouille», les Bouffets, les Fiélouès, le «Cordello» ou «Cordelles» (cf. répertoire du Tome III de la Statistique du département des Bouches-du-Rhône par le Comte de Villeneuve, 1826, pp. 209-211).

1. La «Bergère aux quenouilles»

2. Les «Cordelles»